



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Question écrite n° 34950

## Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Dans son entretien avec le média *Brut*, en évoquant l'islamisme contre lequel il n'a toujours pas trouvé de programme depuis 2017, Emmanuel Macron s'est contenté de verser dans l'auto-flagellation : « le mal est en nous. » « Cette idéologie prospère sur nos échecs : celui de l'intégration à la française ». En effet, dans un article du média libanais *Al-Modon* relayé par *Courrier International* le 7 décembre 2020, on apprend avec stupéfaction que le mal semble être niché au sein même de l'administration française chargée d'intégrer les migrants. Un journaliste syrien a relaté son immersion dans un stage d'intégration sur la France et ses valeurs organisé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pendant quatre jours. Il explique notamment que les immigrés arabophones recevaient une formation traduite par une interprète franco-marocaine qui en profitait pour critiquer et dénigrer allègrement la France. Ainsi, il était enseigné aux migrants que les droits de l'Homme et la démocratie n'étaient que des mensonges, que la France avait répandu l'esclavagisme, qu'elle était coupable de l'exode des populations du Moyen-Orient. La traductrice reconnaissait qu'il était légitime de voler la France en profitant de la gratuité des prestations offertes par l'État. Selon le témoignage du journaliste, l'interprète disait aux « candidats à l'intégration » qu'ils ne devaient pas chercher à s'intégrer en France en raison d'une incompatibilité religieuse, familiale et culturelle. Alors que le lien entre immigration anarchique et terrorisme islamiste n'est plus à démontrer après l'attentat de Romans-sur-Isère commis par un réfugié soudanais, l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine commis par un réfugié tchétchène, l'attentat de Nice commis par un migrant tunisien, on découvre que le séparatisme et la haine de la France se renforcent aussi dans la seule structure de l'État en charge de l'immigration légale. À l'aune de ces dernières informations gravissimes, M. le ministre va-t-il décréter un moratoire sur l'immigration ? Va-t-il permettre à la France de retrouver le contrôle de ses frontières nationales ? Va-t-il revoir de fond en comble la politique d'accueil de la France et durcir les conditions d'obtention de l'asile ? Enfin et surtout, va-t-il créer un Office français de l'assimilation ? Il lui demande ses intentions sur ces sujets.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bilde](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34950

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 décembre 2020](#), page 9124

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)